RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE PORTANT SUR LES TRAVAUX DE DESAMIANTAGE AU 4EME ETAGE DU CENTRE ADMINISTRATIF A VINCENNES

DÉCISION N° DM-26-300

EN DATE DU 03 AOUT 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-26-216 en date du 31 mars 2026 déléguant Madame Giulietta RANIERI, Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société EPOC INGENIERIE, pour la mission de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de désamiantage du 4ème étage du centre administratif de la ville de Vincennes ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société EPOC INGENIERIE sise 3bis rue Maurice Grandcoing à Ivry-sur-Seine, représentée par Mr. Gerald GRAPINET responsable, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 3 375.00 € HT (4 050.00 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée du sport, de la vie associative et des quartiers,

Signé

Giulietta RANIERI

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260803-lmc1H14510H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/08/2026
Date de Publication : 03/08/2026